



Association du Centre Social de la Houssière (A.C.S.H)

17 bis Avenue Ambroise Croizat
76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

contact@cogebs.com - www.cogebs.com

Société d'expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen - Société de commissariat aux
Comptes inscrite auprès de la CRCC de Rouen

COGEBS ADEC EUROPE SARL AU CAPITAL SOCIAL 650 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 –
TVA FR 74365501097 - NAF 6920Z

Association du Centre Social de la Houssière (A.C.S.H)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de l'Association du Centre Social de la Houssière (A.C.S.H),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association du Centre Social de la Houssière (A.C.S.H) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les éléments sous-tendant la comptabilisation des subventions accordées, les créances s'y afférant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Association du Centre Social de la Houssière (A.C.S.H.)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

Association du Centre Social de la Houssière (A.C.S.H)

Exercice clos le 31 décembre 2025

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Elbeuf, le 08 avril 2026

Le Commissaire aux comptes



COGEBS ADEC EUROPE

Bénédicte BREANT DELIENS

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	24 803,51	21 088,71	3 714,80	6 957,55
Autres immobilisations corporelles	103 999,34	87 372,28	16 627,06	23 955,70
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées	15,00		15,00	15,00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	128 817,85	108 460,99	20 356,86	30 928,25
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	1 230,02		1 230,02	1 046,50
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	58 262,53		58 262,53	53 273,64
Charges constatées d'avance	156,05		156,05	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	421 476,31		421 476,31	437 681,76
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	481 124,91		481 124,91	492 001,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	609 942,76	108 460,99	501 481,77	522 930,15

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	48 799,21	48 799,21
Fonds propres statutaires	16 074,49	16 074,49
Fonds propres complémentaires	32 724,72	32 724,72
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	361 571,13	343 892,96
Résultat de l'exercice	4 869,52	17 678,17
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	15 182,14	17 937,43
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	430 422,00	428 307,77
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	19 000,00	36 000,00
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)	19 000,00	36 000,00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25,88	59,50
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		14,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 750,68	6 542,61
Dettes fiscales et sociales	45 517,21	45 615,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	766,00	6 391,00
TOTAL DETTES (IV)	52 059,77	58 622,38
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	501 481,77	522 930,15

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	91 639,90	104 501,68
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	429 120,43	459 218,17
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	248,50	655,00
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		3 592,95
Utilisations des fonds dédiés	36 000,00	31 000,00
Autres produits	2 752,04	3 433,46
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	559 760,87	602 401,26
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	128 771,31	142 284,68
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	16 429,60	13 240,59
Salaires	304 844,79	315 418,73
Cotisations sociales	73 881,86	68 991,11
Dotations aux amortissements et aux provisions	13 709,80	13 803,27
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés	19 000,00	36 000,00
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	232,72	18,29
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	556 870,08	589 756,67
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 890,79	12 644,59
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 239,49	2 957,33
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	2 239,49	2 957,33
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	260,76	330,54
Différences négatives de change		

Postes	2025	2024
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	260,76	330,54
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 978,73	2 626,79
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	4 869,52	15 271,38
Produits exceptionnels (V)		2 755,29
Charges exceptionnelles (VI)		348,50
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		2 406,79
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	562 000,36	608 113,88
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	557 130,84	590 435,71
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	69 203,00	63 836,00
Bénévolat	45 276,00	50 965,20
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	114 479,00	114 801,20
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	69 203,00	63 836,00
Prestations en nature		
Personnel bénévole	45 276,00	50 965,20
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	114 479,00	114 801,20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4 869,52	17 678,17

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

« Présentation comptable :

Dans le cadre de la présentation des comptes et dans l'optique d'assurer une meilleure comparabilité des états financiers, certains montants portant sur l'exercice 2024, ont été positionnés sur une ligne différente de celle de l'arrêté des comptes 2024.

Ces écarts de présentation n'ont pas d'incidence sur le résultat net, ni sur la situation financière de l'association au titre de l'exercice N-1 et porte sur les postes suivants :

Les concours publics étaient présentés en autres produits pour un montant de 114 698 € au titre de l'exercice 2024 et sont présentés en concours publics et subventions d'exploitation pour assurer une meilleure comparabilité avec l'exercice 2025.

Il en est de même pour la dotation et la reprise des fonds dédiés présentés en pied de compte de résultat pour respectivement 36 000 € et 31 000€ dans les comptes certifiés au 31/12/2024, et présentés en produits et charges d'exploitation à compter de l'exercice 2025. »

Événements significatifs

Autres informations significatives

FAITS CARACTERISTIQUES:

Autres événements significatifs:

Il reste en compte passif une subvention d'investissement pour 15 182€.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES:

Valorisation du volontariat : 45 276 euros

Les activités d'animation sont pour partie faites par des bénévoles dont la participation en temps est chiffrée comme équivalent à 2,30 postes à temps complet.

Contribution Ville de Saint Etienne du Rouvray: 69 203 euros

Dans le cadre de la convention de mise à disposition des installations avec la ville de Saint Etienne du Rouvray, l'avantage procuré est estimé par la ville à 69 203 euros pour les locaux permanents Espace Celestin Freinet et la Salle festive grande configuration.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Description de l'objet social de l'entité, de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées.

Dans une démarche démocratique et laïque, l'Association du Centre Social de la Houssière a pour but :

- D'apporter une contribution à l'animation et au développement social local en général.
- La gestion d'un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.
- D'accueillir, promouvoir, soutenir et éventuellement associer tout groupement dont les buts sont compatibles avec ceux de l'association et qui adhèrent à ses statuts et à son règlement intérieur.
- De promouvoir l'ensemble des activités et services à caractère social, socioculturel, éducatif et socioéconomique au profit de toute la population intéressée sans discrimination.
- De prendre contact avec les organismes sociaux, les institutions et les collectivités territoriales pour obtenir leur accord, leur soutien et un financement.
- Assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet social, soumis à l'agrément de la CAF, au titre de la circulaire du 31/12/1984.

Description des moyens mis en œuvre :

Pour y parvenir :

- L'association favorise et développe la participation effective des adhérents (familles, individus, associations, groupes....)
 - Elle coopère avec les associations, en respectant leur caractère propre.
 - Elle s'assure le concours d'un personnel qualifié.
 - Elle manifeste un souci constant d'information et de formation.
 - Elle établit un programme d'action sociale. Elle fait toutes démarches ou demandes pour obtenir les soutiens et les crédits nécessaires de toutes administrations, collectivités, organismes, ou particuliers susceptibles d'apporter leur contribution.
 - Elle favorise la mise à disposition de personnel, de locaux, et de matériel auprès de ses adhérents.
 - Elle organise toute manifestation propre à la valorisation et à la diffusion de son action.
 - Elle met en place toute action, tout service contribuant aux objectifs précisés dans son objet, elle les fait connaître et les valorise.
- L'association se situe en dehors de toute appartenance politique, philosophique ou religieuse.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	2 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Indemnité de départ à la retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes:

- Taux d'actualisation : 1%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 65ans
- Taux de rotation du personnel : de 1% à 5% selon la tranche d'âge
- Table de mortalité : insee 2009-2013

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

À compter de l'exercice 2025, l'entreprise applique les dispositions du règlement ANC 2022-06, entré en vigueur dans le cadre de la réforme du Plan Comptable Général 2025, visant à moderniser, harmoniser et simplifier la présentation des comptes annuels. Cette réforme introduit notamment un plan de comptes unifié, une redéfinition du traitement des opérations exceptionnelles, de nouveaux modèles standardisés d'états financiers, ainsi qu'une annexe renforcée et structurée selon des tableaux normés.

Ces évolutions n'ont pas d'impact significatif sur l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, mais elles modifient la présentation de certaines informations et leur classification.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	28 352		3 548	24 804
Autres immobilisations corporelles	101 060	3 138	199	103 999
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	15			15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	129 427	3 138	3 747	128 818

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outill...			21 394	3 243	3 548	21 089
Autres immobilisations corporelles			77 104	10 467	199	87 372
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			98 499	13 710	3 747	108 461

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
 (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés	340	340		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	3 491	3 491		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers	54 379	54 379		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	53	53		
Charges constatées d'avance	156	156		
TOTAL	58 419	58 419		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	156	
TOTAL	156	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	48 799				48 799
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	343 893	17 678			361 571
Excédent ou déficit de l'exercice	17 678	-17 678	4 870		4 870
TOTAL	410 370		4 870		415 240
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	17 937			2 755	15 182
Provisions réglementées					
TOTAL	17 937			2 755	15 182
TOTAL GÉNÉRAL	428 308		4 870	2 755	430 422

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés	36 000		17 000				19 000
TOTAL	36 000		17 000				19 000
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	36 000		17 000				19 000

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL					

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	26	26		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 751	5 751		
Personnel et comptes rattachés	18 520	18 520		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	25 129	25 129		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 868	1 868		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	766	766		
TOTAL	52 060	52 060		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	- 766	
TOTAL	- 766	

Informations relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						125 097
Subventions d'exploitation						301 278
Subventions d'investissement						
TOTAL						426 375

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus à payer	26	
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 107	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	18 440	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	7 483	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	4 759	
État - Charges à payer	1 746	
TOTAL	36 560	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	- 3 491	
TOTAL	- 3 491	

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	7
Cadres et ingénieurs	2
TOTAL	9